



- **CEREALES** : - **Blé et escourgeon** : les situations les plus avancées sont proches du stade « 1 nœud » Les températures froides de cette semaine réduisent la pression sanitaire.
- **COLZA** : **Méligèthes** : diminution du risque. **Charançon de la tige** : présent mais aucune parcelle au stade sensible. **Sclérotinia**: identifier le stade F1 pour reconnaître le stade G1.

CÉRÉALES

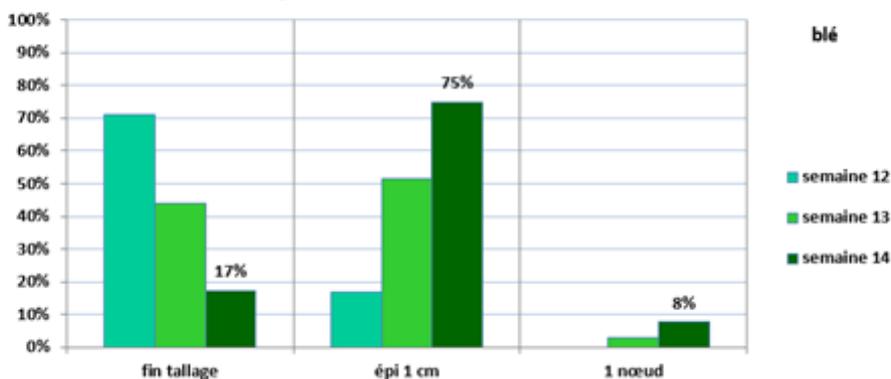
Céréales :

Cette semaine, 87 parcelles sont observées au sein du réseau : 52 de blé, 20 d'orge d'hiver et 15 d'orge de printemps.

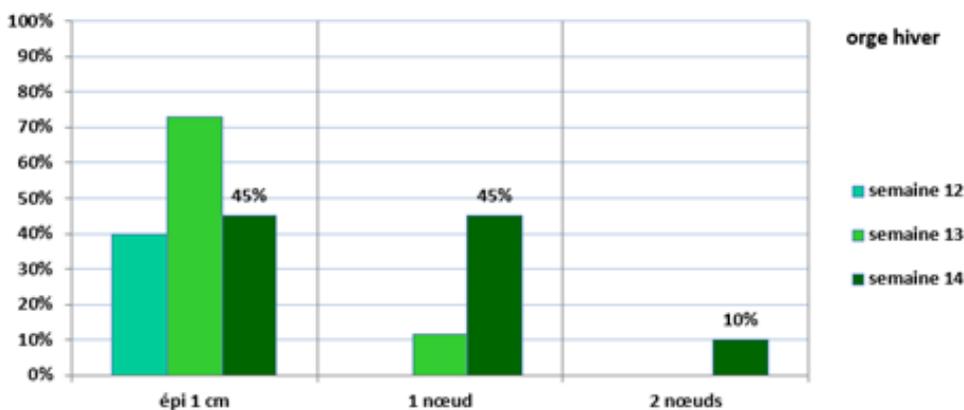
La plupart des parcelles de blé ont atteint le stade « épi 1 cm » avec 4 situations dans l'Aisne au stade « 1 nœud » : CHEVIGNON semis du 30/09, RGT SACRAMENTO semis du 19/10, RUBISKO semis du 24/10 et KWS EXTASE semis du 26/10.

Avec les températures élevées de la semaine dernière, **45% des parcelles d'orges d'hiver sont au stade « 1 nœud »**. 2 parcelles sont au stade « 2 nœuds » : semis du 10/10, LG ZEBRA dans la Somme et SY GALILEOO dans le Pas de Calais.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Orge d'hiver – décollement du 1^{er} nœud
(C. GAZET CA 59/62)

Maladies: l'absence de pluie et les températures froides de cette semaine diminuent la pression sanitaire.

Blé:

Au sein du réseau cette semaine,

Septoriose : des symptômes sont observés sur 18 parcelles du réseau avec une présence que sur les f3 du moment à une fréquence moyenne de 28% des feuilles touchées.

Rouille jaune : pas d'observation au sein du réseau cette semaine.

Oïdium : du feutrage sur 10% des f3 du moment est observé sur CHEVIGNON dans le Pas de Calais.

Piétin verse : la maladie est toujours signalée sur KWS EXTASE semée au 05/10 dans la Somme avec 5 % des tiges touchées. Du rhizoctone est également observé sur cette même parcelle et sur une autre parcelle dans l'Aisne.

Seuil indicatif de risque piétin verse

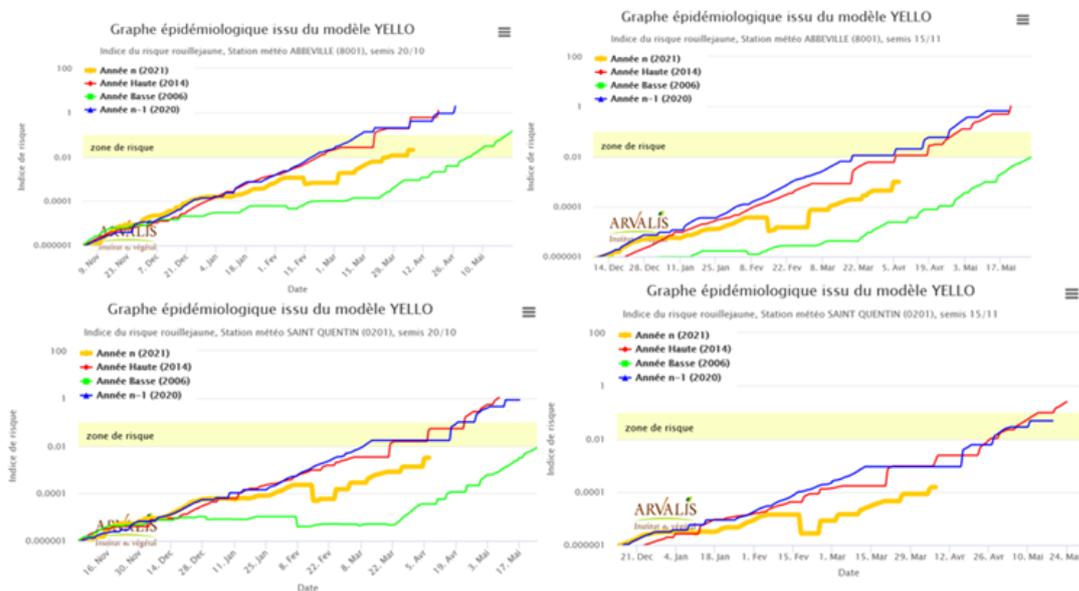
- ⇒ Pour les variétés dont la note GEVES de résistance au piétin verse atteint ou dépasse 5, le piétin verse n'est pas nuisible.
- ⇒ Pour les autres variétés, à partir du stade épi 1 cm, le seuil indicatif de risque est atteint si 35% des tiges sont atteintes par la maladie.

Rouille jaune :

Le premier critère du risque rouille jaune reste la sensibilité variétale. Une grande majorité de variétés cultivées dans la région sont peu sensibles (note de 7 et plus : Chevignon, Fructidor, KWS Extase, Rubisko...), et l'analyse de risque peut attendre le stade « 2 nœuds ».

Le risque rouille jaune illustré par l'indice climatique YELLO reste stable cette semaine compte tenu des conditions climatiques très fraîches de cette semaine.

Indices de risque Rouille Jaune issus du modèle YELLO (Stations Météo : Abbeville (80) et Saint-Quentin (02), semis 20/10 et 15/11)



La zone jaune visualise l'expression potentielle de symptômes en situations à risque (variétés sensibles...).

Des seuils indicatifs de risque adaptés à la tolérance variétale :

- Pour les variétés sensibles et moyennement sensibles (note ≤ 6) :

- ⇒ A partir du stade Epi 1 cm, le seuil indicatif de risque est atteint en présence de foyers actifs de rouille jaune (pustules pulvérolentes)
- ⇒ A partir de 1 nœud, le seuil indicatif de risque est atteint dès les premières pustules.

- Pour les variétés résistantes (note > 6) :

A partir du stade 2 nœuds, le seuil indicatif de risque est atteint dès les premières pustules.

Quelques symptômes de mouches sont constatés sur 2 parcelles du réseau en précédent colza et précédent betterave.

Orge d'hiver :

De la rhynchosporiose est toujours présente sur 13 parcelles du réseau avec 36% des f3 du moment atteintes. Elle est observée sur feuilles hautes dans 3 situations sur la variété KWS FARO avec 30 à 60 % des f2 du moment et 10% des f1 du moment touchées.

Petite évolution de l'helminthosporiose avec présence de la maladie sur 11 parcelles du réseau et une progression des symptômes sur les feuilles hautes dans la Somme avec 10 à 20% des f1 (KWS FARO) et 10 à 40% des f2 du moment touchées (KWS FARO et LG ZEBRA).

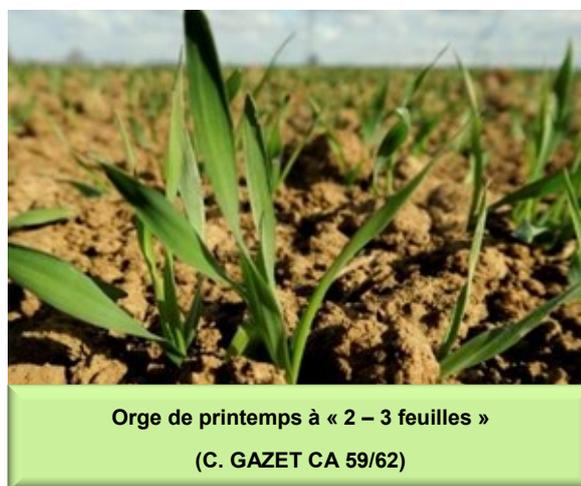
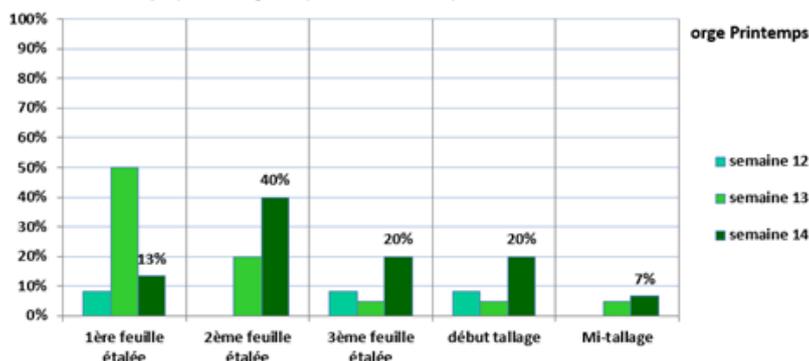


Des pustules de rouille naine sont observées sur 3 parcelles sur KWS FARO et KWS AKKORD avec 10 à 30 % des feuilles atteintes. Quelques symptômes d'oïdium (sur 10% des f3 du moment) sont également signalés.

ORGE DE PRINTEMPS

Les stades vont de « 1 feuille » à « mi tallage » pour des semis de janvier et février.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Pucerons : le climat actuel n'est pas favorable aux pucerons.

Au sein du réseau, aucune observation de pucerons actuellement sur les orges de printemps.

La surveillance doit se réaliser dès la levée et jusqu'au stade tallage. Soyez vigilants dès le retour de conditions climatiques plus favorables.

Seuils indicatifs de risque :

Pucerons : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade tallage.

Dégâts signalés : la présence de campagnols est toujours observée sur 1 parcelle en non labour derrière maïs en craie.

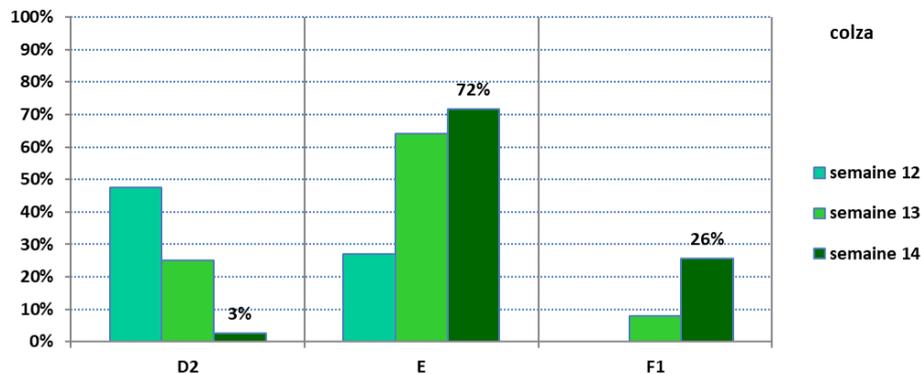
La présence de limace est constatée sur 2 parcelles avec 1 à 4 % des plantules touchées au stade « 2 à 3 feuilles ».

COLZA

Stades.

39 parcelles renseignées cette semaine. 72% des parcelles sont au stade E (boutons séparés). 3% sont au stade D2 (inflorescence principale dégagée). 26% des parcelles plus précoces sont au stade floraison F1 (premières fleurs ouvertes sur 50% des plantes).

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Les températures douces de la semaine dernière ont permis une avancée rapide des stades avec **74% des parcelles ayant des premières fleurs**.

Des courbures sont observées sur certaines plantes du au gel des derniers jours (cf photo) sans incidence sur le colza.

26% des parcelles sont au stade sensible pour les méligèthes.

Méligèthes: accalmie des vols, premières fleurs visibles présentes dans beaucoup de parcelles.

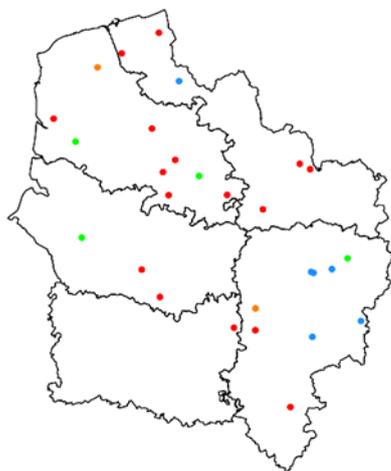
Des **méligèthes** ont été capturés dans 30 parcelles (contre 40 la semaine dernière), avec de 80 à 210 individus dénombrés en cuvette dans 5 parcelles. Ils ont surtout été observés sur plante dans 25 parcelles (contre 44 la semaine dernière) sur 30 à 100% des plantes, avec une moyenne de 82%, (contre 55% la semaine dernière).

En milieu de parcelle, on trouve de 0,2 à 12 méligèthes par plante, et une moyenne de 4,32 en considérant l'ensemble des parcelles, y compris celles à début floraison.

En bordure, leur présence est un peu plus élevée, avec 9,03 méligèthes par plante sur l'ensemble des parcelles.

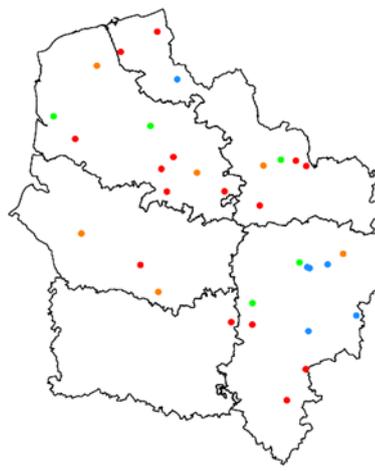
Les cartes ci-dessous montrent la répartition de la présence des méligèthes et leur intensité sur plante en Hauts de France :

Parcelles observées du 2021-03-31 au 2021-04-07



Meligethe : % de plantes (en parcelle) avec presence : [0 - 0] [0 - 50] [50 - 75] [75 - 100]

Parcelles observées du 2021-03-31 au 2021-04-07



Meligethe : Nb moyen par plante (en parcelle) : [0 - 0] [0 - 1] [1 - 3] [3 - 12]

Les conditions climatiques de la semaine passée ont vu l'apparition de fleurs dans de nombreuses parcelles (74% des parcelles du réseau). Les fleurs attirent les méléigèthes qui vont consommer le nectar. C'est pourquoi on en trouve en moyenne plus que la semaine passée dans les parcelles.

Les conditions climatiques actuelles, fraîches et venteuses, sont quant à elles défavorables à l'activité des méléigèthes. Il faudra penser à réactiver la surveillance dans les parcelles sans fleur au retour des températures douces.

La floraison dans les parcelles met fin à la période de risque pour les méléigèthes

Seuils indicatifs de risque en fonction de l'état du colza et de son stade		
	Colza au stade D1	Colza au stade E
Colza vigoureux	Pas d'intervention, attendre le stade E	6 à 9 méléigèthes par plante**
Colza peu vigoureux*	50% de plantes infestées ou 1 méléigèthe par plante**	65 à 75% de plantes infestées ou 2 à 3 méléigèthes par plante**



Colza : attaque de Méléigèthes sur bouton floral (C.Gazet CA59-62)

*ou conditions peu favorables aux compensations (températures faibles, plantes stressées en eau à floraison, dégâts parasitaires antérieurs...)

**Les comptages en bordure ou sur les plantes les plus hautes ne sont pas représentatifs de la situation. Il est conseillé de compter sur 5 x 5 plantes consécutives ; puis de calculer une moyenne ou un % par plante à rapprocher des seuils mentionnés dans le tableau. De plus il faut tenir compte des capacités de compensation des cultures.

Charançon des siliques : à surveiller.



Photo : charançon des siliques (rouge) et baris (bleu) piégés en cuvette. C.Gazet CA 59-62

Le **charançon des siliques** est recensé de deux façons différentes mais dans des parcelles hors des stades sensibles :

- En bordure : 3 parcelles le signalent avec de 1 à 8 charançons par plante pour une moyenne de 4,6.
- A l'intérieur de la parcelle, il est dénombré dans 2 d'entre elles avec 1 et 10 charançons par plante.

Le risque commence dès la formation des premières siliques (passage du stade G1 au stade G2) et se prolonge jusqu'au stade G4, lorsqu'il n'y a plus de jeunes siliques (2 à 4 cm de long) faciles à piquer par le ravageur. Les piqûres d'alimentation et de pontes occasionnées par le charançon des siliques sont sans incidence sur le rendement.

La crainte repose sur les cécidomyies (lutte directe inefficace contre cet insecte) qui, en cas de présence, se servent des piqûres des charançons des siliques comme portes d'entrée pour le dépôt de leurs pontes à l'intérieur des siliques. Une ponte de cécidomyie engendre souvent la perte d'une silique entière.

Seuil indicatif de risque :

Pendant la période de sensibilité (G2 à G4) 1 charançon pour 2 plantes à l'intérieur des parcelles (au-delà des 10m de bordure)

Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !

A l'échelle mondiale, 80 % des plantes à fleurs se reproduisent grâce à ces insectes auxiliaires et en particulier grâce aux abeilles. La préservation de la santé du cheptel apicole implique la mise en place de bonnes pratiques au niveau de la gestion des ressources alimentaires des abeilles, de la maîtrise des risques sanitaires et de l'utilisation raisonnée des produits phytopharmaceutiques en protection des cultures.



Photo: pollinisateur sur colza (N Latraye– Terres Inovia archives)

Les pouvoirs publics ont renforcé les études écotoxicologiques, la réglementation, ainsi que les contrôles sanitaires et phytosanitaires visant à protéger les insectes pollinisateurs.

Plus d'informations sur la protection des abeilles en cliquant en suivant [ce lien](#)

Sclérotinia : identifier le stade F1 pour reconnaître le stade G1.

Pour le **sclérotinia** du colza, il n'existe pas de seuil de risque étant donné que la protection ne peut être que préventive. Elle vise à protéger le colza d'une contamination du pétale à la feuille.

Le niveau de risque "a priori" peut être évalué selon :

- 1) **Les taux de contaminations des fleurs** : évaluation par kit pétales à réaliser dans les prochains jours pour les parcelles les plus avancées
- 2) Les **conditions climatiques** plus ou moins favorables à la germination des scléroties (humidité en végétation et températures douces) : Le peu de précipitations et les températures fraîches ne sont pas favorables à la contamination.
- 3) Le **nombre de cultures sensibles** dans la rotation (tournesol, pois, haricot ... / fréquence de retour du colza).
- 4) Les **attaques des années antérieures** sur les parcelles.

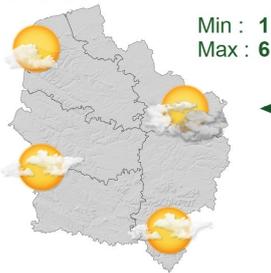
La date du stade sensible G1 (chute des premiers pétales) peut varier d'une parcelle à une autre et même au sein d'une même parcelle de grande taille, notamment si plusieurs variétés sont cultivées. Dans le cas général, il intervient entre 6 à 10 jours après le stade F1 (premières fleurs ouvertes sur 50% des plantes).

Autre ravageur

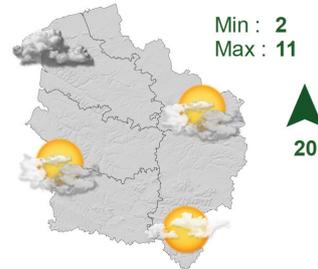
Des dégâts de **Charançon de la tige du colza** sont recensés dans 11 parcelles avec de 1 à 75% de plante avec déformation.

METEOROLOGIE

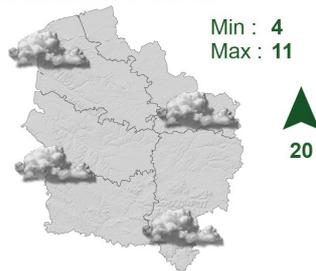
Mercredi 7 Avril



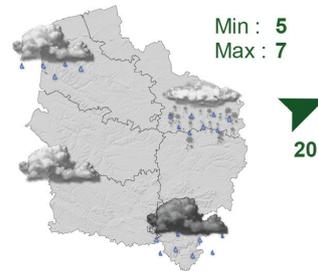
Jeudi 8 Avril



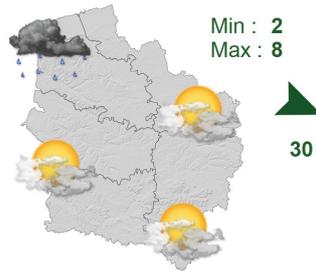
Vendredi 9 Avril



Samedi 10 Avril



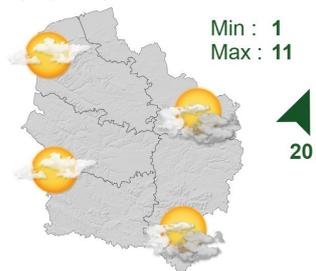
Dimanche 11 Avril



Lundi 12 Avril



Mardi 13 Avril



**Pour en Savoir +
Rendez-vous sur
www.agate-france.com/bulletins-meteo**

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
 Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Betteraves : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, V. Delannoy, P. Delafosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Nam-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genève, IREO de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de FOISE, Lyode Agro Environnemental Tilloy les Horfaines, Nord Wigoce, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Yemovéo, Terceco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroulers, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
 Coordination et renseignements : Aurélie Albert - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

